

" Mme Edouard Lenoir semble la manifestation vivante de ces vérités.

" Elle écrit purement et simplement. Elle habille sa phrase avec goût, avec sobriété, avec élégance aussi, une élégance sans recherche, sans fanfreluches, et qui laisse toujours entrevoir sous le vêtement la ligne nette et souple de la pensée.

" Son talent est fait de bon sens, de finesse intuitive et de charme....

" Journaliste, Mme Marie-Edouard Lenoir résout la difficulté d'être piquante sans piquer quiconque, d'être spirituelle sans qu'il en coûte à personne, de biographier et de faire de la critique littéraire comme elle présenterait la personne ou l'œuvre d'un invité nouveau-venu aux familiers de son salon.

" Poète, elle s'inspire aux sentiments intimes, aux tendresses, aux joies et aux douleurs familiales : c'est une Niobé souriante et discrète, mais inconsciente....

De cette amertume, nous avons le secret dans le deuil précoce qui est venu affliger sa toute jeune maternité.

" On sent, ajoute M. Faivre, qu'elle a conservé de ces épreuves-là une angoisse stupéfaite qui se ravive aux deuils d'autrui, et que l'idée de la mort hante à jamais sa douce et charmante tête."

Cette auréole de tristesse résignée prête un charme nouveau à ce noble front de femme, fait pour porter tous les diadèmes. Il ne nous apparaît pas moins beau, couronné d'épines ou enguirlandé de fleurs.

JULES SAINT-ELME.

LA PRÉVOYANCE

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS POUR LES FEMMES

N. D. R. — Nous avons demandé à notre collaboratrice, Mlle Jeanne L'Etoile, quelques notes sur sa philanthropique fondation. C'est bien le plus glorieux panégyrique possible pour accompagner sa photographie. Discrète et modeste, elle s'en est tenue à nous communiquer simplement ce qui suit. Elle dit :

" Ce que femme veut, Dieu le veut."

Le 4 février dernier, au cours de ma chronique dans *Le Canadien*, j'insérais ce qu'on va lire, me doutant fort peu que l'idée que j'énonçais alors presque avec crainte, serait sitôt couronnée de si heureux résultats.

" Un jour en lisant un discours prononcé par un jeune orateur fort en vogue dans la politique, j'avais été frappée de la citation que j'ai placée en tête de ces pages ! " Quand Dieu veut embraser le monde d'une grande idée, il l'allume dans le cœur d'une femme. " Ce souffle inspirateur m'a donné le courage de vous faire connaître l'idée qui germe dans mon cerveau depuis longtemps déjà. Si mes projets méritent vos sympathies, j'en serai très flattée, si au contraire, ils vous paraissent irréalisables, nous n'en serons pas plus mauvais amis. Déjà j'ai causé de la chose avec plusieurs de nos grands industriels qui emploient un nombre considérable d'ouvrières et tous ceux que j'ai vus m'ont l'air d'accueillir mes suggestions avec intérêt.

" La nécessité de la fondation d'une Société de Secours Mutuels entre les femmes canadiennes-françaises est évidente, et la fondation d'une association de bienfaisance serait un bienfait réel pour la classe ouvrière.... De même que la Société des Artisans dont j'ai étudié la constitution, l'association aurait pour but de venir en aide aux ouvrières dans la maladie et cela se ferait au moyen de la cotisation mensuelle, usitée dans ces sortes de sociétés. Je ne vous en dis pas plus long sur ce sujet aujourd'hui, on me dira ce qu'on en pense à huis clos....

Trois mois à peine se sont écoulés depuis la suggestion de cette Société de Bienfaisance, et nous sommes déjà en pleine organisation.

" L'association de Prévoyance, " pour les femmes, hommes et enfants est à préparer ses règlements. Les fondateurs de l'œuvre sont tous avantageusement connus du public. Le comité de direction est composé de MM. Thos. Gauthier, Dr C. A. Casgrain, Jules Helbronner, de *La Presse*, Dr

E. P. Lachapelle, J. M. Fortier, Rémi Tremblay, de *La Patrie*, W. Pagnuelo, P. J. A. Voyer, du *Monde*, Urbain Lafontaine et autres.

Les aviseurs légaux de la société sont l'hon. L. O. Taillon, MM. J. Alex. Bonin et Wilbrod Pagnuelo, avocats associés.

La *Prévoyance* est fondée principalement dans le but d'avantager, de secourir et de protéger les filles et les femmes qui ne peuvent assurer leur vie dans les compagnies d'assurance qui exigent de fortes primes et ne paient qu'à long terme ou à la mort des assurés.

De plus les femmes ne peuvent faire partie d'aucune de ces nombreuses sociétés de secours mutuels, telles que la St-Joseph, les Artisans, la C. M. B. A., les Forestiers, etc. Jusqu'ici donc la femme ne pouvait trouver de secours dans le cas de maladie, qui ne la ménage pas. A son décès il est rare qu'une femme du peuple laisse quelque petit capital à ses enfants ou parents ; aucune société n'a voulu jusqu'à ce jour y pourvoir. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi, toutes les femmes peuvent, moyennant une contribution minime, faire partie de l'Association de Prévoyance, qui offre, entre autres les avantages suivants à ses membres.

(a) A la mort d'un membre, une forte prime est payée aux héritiers ;

(b) Durant tout le cours de la maladie, les soins d'un savant et habile médecin et même tous les remèdes nécessaires, le tout gratuitement ;

(c) Pendant la maladie, l'association paie une pension à l'associée malade, ce qui est d'un grand secours ;

(d) Les contributions, quoique très légères, sont néanmoins collectées au domicile de chaque membre par les agents de l'association ; ainsi les membres n'ont pas à se déranger et à laisser leurs maisons ou leurs besognes pour aller verser leurs petites contributions au bureau de l'association.

C'est là un grand avantage que l'Association de Prévoyance seule, croyons nous, offre à ses membres. Les femmes surtout sauront bien l'apprécier.

Le bureau de l'association est situé au No. 71a rue St-Jacques, dans la bâtisse de *La Presse*. On pourra y adresser toute demande.

PAGES ÉTRANGÈRES

LE SORT DES FORÇATS EN RUSSIE — LE MARTEAU ET LE RASOIR — UN ÉPISE. — CE QUI SE PASSE EN SIBÉRIE

Il semble qu'après la *Maison des Morts* de Dostoïewski, il est difficile de trouver dans le récit de la vie des forçats en Sibérie quelque détail caractéristique. Cependant je viens de rencontrer dans un livre russe intitulé : *Au milieu des Réprouvés*, que vient de m'envoyer un écrivain russe, M. Lineff, un tableau bien saisissant.

Nous sommes dans la cuisine des forçats. Sur le seuil de la porte, grande ouverte, se tient une sentinelle. Au milieu de la cuisine on aperçoit un groupe de prisonniers gardés par la troupe. Au centre de ce groupe, près d'une enclume de forgeron, on remarque un petit homme brun, couvert d'un long tablier noir.

A côté de lui, un personnage vêtu d'un vieux uniforme d'officier, râpé et sans épaulettes, le barbier de la prison, est occupé à aiguiser un rasoir sur une large courroie attachée au cadre de la fenêtre.

Un brigadier et deux gardiens apportent deux longues chaînes et les jettent devant l'enclume.

— Eh bien ! qui donne le bon exemple ? demande avec bonhomie le forgeron.

— Moi, si vous voulez !.... On n'échappe pas à sa destinée.

Et un tout jeune homme, secouant une luxurieuse chevelure noire qui tombait en longues boucles sur son col, s'avance en souriant.

— Pauvre diable ! il a douze ans de travaux forcés, explique un des prisonniers à un gardien : il a tué sa femme. C'est un bon diable quand même.

Le jeune homme, sans se faire prier, s'assied par terre en allongeant les jambes, et pendant que ses camarades lui jetaient des lazzi, en attendant leur tour, le forgeron prenait la mesure de ses chevilles pour y ajuster les chaînes.

Il ne reste plus qu'à fermer les deux anneaux

en enfonçant dans chacun un clou muni d'une tête énorme.

— Et maintenant, ne bougeons plus ; attention, dit le forgeron au patient avant de commencer cette opération ; et vous, gardiens, ajouta-t-il, prenez garde, il ne faut pas qu'il relève la jambe ou je ne réponds plus de rien.

— Soyez tranquille, dit l'assassin d'une voix résolue, je ne ne ferai pas estropier....

— Oh ! nous la connaissons.... que ne fait-on pas pour sortir du bagne ?

— Attention ! je commence, cria le forgeron en brandissant un énorme et lourd marteau, dont il frappa des coups redoublés pour enfoncer le clou dans l'anneau.

Le moindre écart du marteau et la jambe du forçat eût été broyée.

Tout se passa bien.

Le jeune homme se releva ; son large front élevé et son beau visage étaient couverts de grosses gouttes de sueur.

Les beaux bracelets qu'on t'a donnés là ! ricana le prisonnier qui prit la place du premier.

— Ne m'en parlez pas, ne m'en parlez pas ! camarade, dit un troisième, mieux vaut se pendre que de porter ces bracelets-là !

— Moi, je m'en moque bien ! dit un forçat qui, évidemment, avait déjà fait plus d'une fois connaissance avec ces bracelets. Quand je voudrai ficher le champ, ce n'est pas ce joujou qui me retiendra ; je l'enlèverai comme une plume. En attendant, son cliquetis m'amuse....

Pendant ce temps, le jeune meurtrier, à qui l'on venait de mettre les chaînes, avait été placé sur un escabeau, devant une fenêtre, dans l'attente d'une nouvelle épreuve.

— Oh ! les beaux cheveux ! les beaux cheveux ! s'exclama avec enthousiasme le barbier qui aiguisait son rasoir : ça me fait mal de les couper. Quel dommage !

— Celui qui tond un mouton en retire du profit, s'écria un prisonnier, mais nous, on nous tond pour nous humilier, nous défigurer....

— Voyez-vous, ami, reprit un vieillard, nous tondre ainsi la moitié de la tête, c'est pire que la Sibérie, pire que le bagne... c'est faire de nous des lépreux.

— Plaignez-vous, plaignez-vous, dit le brigadier, vous devez être reconnaissants qu'on ne vous marque plus au fer rouge.... il n'y a pas longtemps qu'on a cessé....

Tout à coup, la salle fut remplie d'un bruit de sanglots irrépressibles.

Tous les prisonniers se turent et regardèrent avec compassion le beau gars, dont le figaro du bagne avait coupé les plus belles boucles.

Le malheureux, qui avait stoïquement regardé le fer qui s'enfonçait dans ses chairs et menaçait de broyer ses os, pleurait comme un enfant sous le rasoir qui fauchait l'épaisse toison dont il était si fier.

— Assez, ami, assez pleuré, lui dit le barbier d'une voix qui tremblait d'émotion.

— Laissez-le, laissez-le pleurer ! implorèrent tous les autres prisonniers.

— Si cela ne dépendait que de moi, j'aimerais bien mieux m'en aller tout de suite ; croyez-vous que cela me fasse plaisir de voir ce beau garçon pleurer ainsi ses beaux cheveux ? répondit le barbier.

Quelques prisonniers s'approchèrent de leur camarade et s'efforcèrent de le consoler.

Mais il les repoussa :

— Laissez-moi, laissez-moi, de grâce. Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi me fait-on souffrir ainsi ?.... Pourquoi ai-je brisé comme cela ma vie.... je n'ai plus de courage !.... tuez-moi plutôt, pour en finir....

Et pendant longtemps le prisonnier pleura et se lamenta, tandis que le barbier déconcerté, d'une main tremblante achevait de raser la moitié de sa tête, au milieu des imprécations et des murmures hostiles des forçats....

MICHEL DELINES.

Dans le but de populariser le *Pater* de François Coppée, la librairie G. A. et W. Dumont (1826, rue Ste-Catherine) en a publié une édition réduite à 10 centins. A tous de l'acheter.